
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 28 mars 2018 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Aline Marchand, chargée de dossiers
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Suzie Miron, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

CE18 0487

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 28 mars 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE18 0488

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver l'entente tripartite entre la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal relative à l'octroi d'une subvention de 22 182 000 \$ pour le financement de projets d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis Québec, en application de l'Entente relative au transfert des budgets et de la responsabilité en habitation émanant de l'Entente Réflexe Montréal;

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser le budget additionnel de revenus et de dépenses équivalant à la subvention attendue de 22 182 000 \$ pour le financement de projets d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis Québec, en application de l'Entente relative au transfert des budgets et de la responsabilité en habitation émanant de l'Entente Réflexe Montréal;
- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1180640002

CE18 0489

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'entente avec la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques relatif à l'octroi d'une subvention de 75 M\$ pour la mise en œuvre d'un programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés spécifique au territoire de la Ville de Montréal;

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser, en 2018, un budget additionnel de revenus et de dépenses équivalent à la subvention de 75 M\$ de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés spécifique au territoire de la Ville de Montréal;
- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1186814001

CE18 0490

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de convention d'aide financière de 20,5 M\$ avec le Ministre responsable de la région de Montréal pour le développement de l'îlot central du site du Technopole Angus;

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses équivalent à la subvention attendue de 20,5 M\$ du Ministre responsable de la région de Montréal pour le développement de l'îlot central du site du Technopole Angus;
- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1186814002

CE18 0491

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le Plan économique conjoint Ville de Montréal - Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI);
- 2 - d'approuver le projet de convention d'aide financière de 150 M\$ entre le MESI et la Ville, pour la mise en œuvre de la stratégie de développement économique de la Ville de Montréal.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel de l'aide financière attendue de 150 M\$ pour la mise en œuvre de la stratégie de développement économique de la Ville de Montréal;
- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1187030001

CE18 0492

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de donner un accord de principe au non renouvellement de l'entente de gestion entre la Ville et Technoparc Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1180191002

Levée de la séance à 8 h 40

70.001

Les résolutions CE18 0487 à CE18 0492 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville